



Wallonie

PROVINCE DE HAINAUT

PACTE DE MAJORITE

PARTIE I : GROUPE (S) POLITIQUE(S) PARTICIPANT AU PACTE DE MAJORITÉ ¹

Parti socialiste
Les Engagés
Mouvement réformateur

GROUPE : PS – Parti socialiste

ayant obtenu 22 sièges aux élections provinciales du 13 octobre 2024 et composé des élus suivants :

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE
Salingue	Jérôme	11/03/1981
Hartiel	Olivier	10/11/1971
Massin	Eric	09/06/1963
Blanchart	Natacha	20/04/1991
Imane	Hicham	29/07/1975
Lefevre	Patrick	22/04/1959
Kurt	Burcu	04/05/1986
Meire	Laurence	30/03/1971
Galluzzo	Gianni	14/09/1976
Capot	Fabienne	15/04/1961
Mattia	Gérard	27/10/1972
Waterlot	Philippe	31/01/1968
Narcisi	Sandra	28/08/1977
Dupont	Jean-Marc	08/07/1959
Jenart	Damien	21/03/1982
Lafosse	Pascal	15/07/1961
Ouali	Mélanie	01/07/1975
Maucq	Angélique	24/06/1972
Boitte	Marc	02/02/1955
Caffonette	Yves	24/07/1947
Liénard	Laetitia	23/04/1981
Senesael	Daniel	13/01/1957

GROUPE : Les Engagés

ayant obtenu 11 sièges aux élections provinciales du 13 octobre 2024 et composé des élus suivants :

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE
VAN HOOLAND	Michaël	25.05.1976
DUVIVIER	Philippe	22.10.1973
PETIT	Véronique	25,04,1970
LAURENT	Christine	23.02.1959
DE POURCQ	Isabelle	09.07.1972
PISTONE	Lionel	22.11.1991
ANDRE	Yves	11.12.1967
MOGENET	Manon	23.04.1991
DUROISIN	Natacha	18.08.1986
VAN GYSEL	Pascal	18.01.1964
LAVAUX	David	02.01.1964

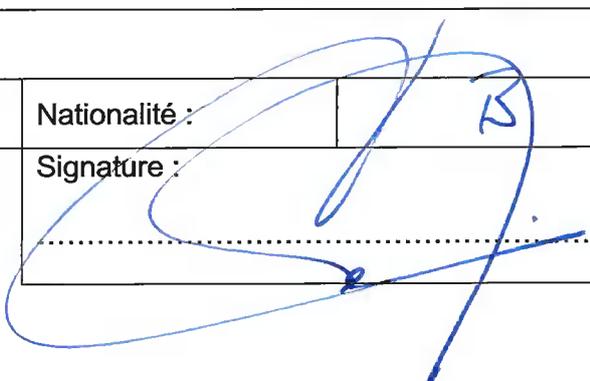
GROUPE : Mouvement réformateur

ayant obtenu 18 sièges aux élections provinciales du 13 octobre 2024 et composé des élus suivants :

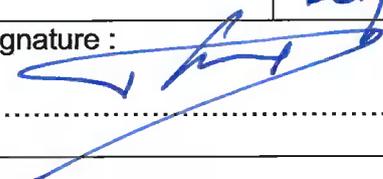
NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE
DEMARET	Lucie	22/12/1987
SALMON	Sandy	20/09/1989
DE CLERCQ	Jean-Pierre	07/09/1946
SIMONS-PEERSMAN	Anne-Francoise	13/01/1968
GOOSSENS	Aurore	30/04/1994
ROULIN-DURIEUX	Laurence	26/09/1966
BROUSMICHE	Fabienne	06/11/1963
GOSSELAIN	Valéry	09/03/1977
POTTIEZ	Florence	17/04/1984
BOITE	Armand	20/08/1959
DURENNE	Véronique	08/03/1969
PECQUEREAU	Michel	17/09/1957
SAUVAGE	Damien	30/10/1986
COPPENS	André Paul	13/02/1970
SIASSIA	Merveille	18/03/1991
BONJEAN	Lionel	11/04/1971
LENFANT	Etienne	31/10/1969
LEMBOURG	Benjamin	08/10/1983

PARTIE II : IDENTITÉ DES DEPUTES PROVINCIAUX

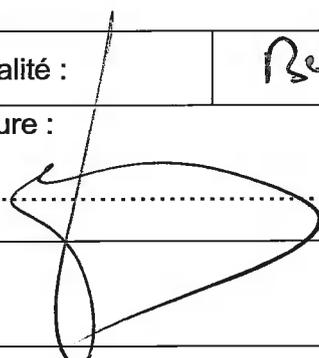
1. Présidence du Collège provincial

Nom :	MASSIN		
Prénom :	ERIC		
Sexe :	M	Nationalité :	B
		Signature :	

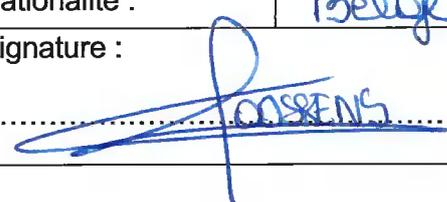
2.

Nom :	Lavaux		
Prénom :	David		
Sexe :	M	Nationalité :	belge.
		Signature :	

3.

Nom :	LAFOSSE		
Prénom :	PASCAL		
Sexe :	Homme	Nationalité :	Belge
		Signature :	

4.

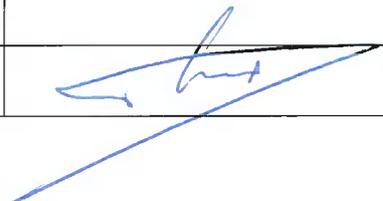
Nom :	GOOSSENS		
Prénom :	AURORE		
Sexe :	F	Nationalité :	Belge
		Signature :	

PARTIE III : SIGNATAIRES DU PACTE DE MAJORITE

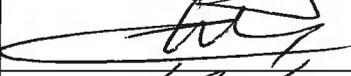
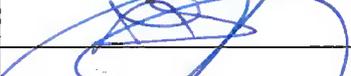
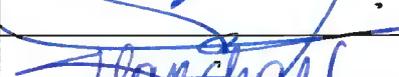
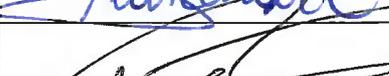
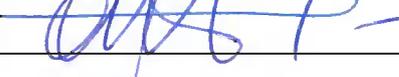
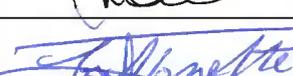
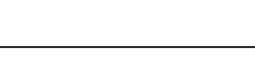
Nous soussignés membres élus du/des groupe(s) politique(s) repris à la partie I déclarons nous associer pour former un pacte de majorité et présenter les membres repris à la partie II pour constituer le Collège Provincial :

Noms, prénoms et signatures des membres de chaque groupe politique partie au pacte de majorité ²

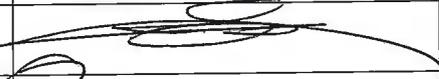
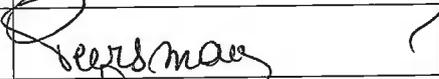
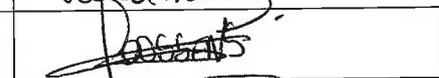
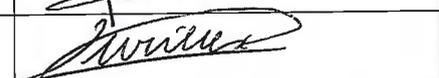
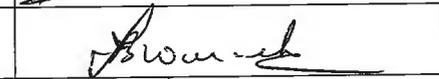
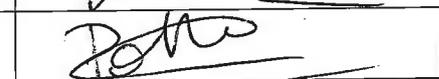
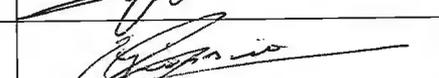
Pour le Groupe : Les Engagés

NOM	PRENOM	SIGNATURE
VAN HOOLAND	Michaël	
DUVIVIER	Philippe	
PETIT	Véronique	
LAURENT	Christine	
DE POURCQ	Isabelle	
PISTONE	Lionel	
ANDRE	Yves	
MOGENET	Manon	
DUROISIN	Natacha	
VAN GYSEL	Pascal	
LAVAUX	David	

Pour le Groupe : Parti socialiste

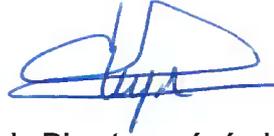
NOM	PRENOM	SIGNATURE
LEFEVRE	Patrick	
KUNT	Bruno	
GALLUZZO	GIANNI	
Meil	Jamence	
D'Assis	ORIC	
Blanchart	Natacha	
Dupont	Jean-Marc	
INVE	Hichem	
Waterlot	Antoine	
Vinard	Loetitia	
OVALI	Melanie	
LAFOSSE	PASCAL	
JENART	DANIEL	
Maximi	Sandra	
CAFFONNETTE	YVES	
MATTIA	Celard	
SALINGUG	JEROME	

Pour le Groupe : Mouvement réformateur

NOM	PRENOM	SIGNATURE
DE CLERCQ	Jean-Pierre	
SIMONS-PEERSMAN	Anne-Francoise	
GOOSSENS	Aurore	
ROULIN-DURIEUX	Laurence	
BROUSMICHE	Fabienne	
POTTIEZ	Florence	
SAUVAGE	Damien	
COPPENS	André Paul	
SIASSIA	Merveille	
LENFANT	Etienne	
SALMON	Sandy	

Date de dépôt entre les mains du Directeur général provincial :

29/11/24 à 10h15



Signature du Directeur général provincial :

les dépositaires me font part de leur souhait de réduire d'un membre le nombre de membres de l'Exécutif provincial conformément à l'article L2212-40 §1 alinéa 3 du CDLD.

¹ Lister les groupes politiques

² CDLD – Art. L2212-39, §2. Au plus tard le 15 novembre qui suit les élections, le ou les projets de pactes sont déposés entre les mains du directeur général.

Le projet de pacte comprend l'indication des groupes politiques qui y sont parties et l'identité des députés provinciaux. **Il présente un tiers minimum de membres du même sexe.**

Pour l'application du plafond visé à l'alinéa 2, tout nombre décimal est porté à l'unité supérieure lorsque la décimale est supérieure à 5.

Il peut être dérogé à l'alinéa 2 dans le cas où les groupes politiques liés par le projet de pacte de majorité ne comprennent pas de membres d'un des sexes en nombre suffisant, et au maximum à concurrence du nombre de membres du sexe concerné manquants, sans préjudice de l'article L2212-40, § 2.

Le projet de pacte est signé par l'ensemble des personnes y désignées et par la majorité des membres de chaque groupe politique dont au moins un membre est proposé pour participer au collège.

Lorsqu'un groupe n'est composé que de deux membres, le projet de pacte est signé par l'un d'eux au moins.

Est nul le projet de pacte non conforme aux alinéas précédents.

Est nulle la signature apposée par un conseiller sur un projet de pacte non signé par la majorité de son groupe politique.

§3. Le pacte de majorité est adopté à la majorité des membres présents du conseil au plus tard dans les trois mois suivant la date de validation des élections. Le pacte de majorité est voté en séance publique et à haute voix.

§ 4. Si aucun pacte de majorité n'a été déposé et voté dans les trois mois suivant la date de validation des élections, un commissaire du Gouvernement peut être désigné. Il expédie les affaires courantes en lieu et place du collège qui assumait cette mission en vertu de l'article L2212-43.

Le point relatif à l'adoption du pacte de majorité est, jusqu'à son adoption, porté à l'ordre du jour de chaque conseil.



Accusé de réception d'un projet de pacte de majorité par le
Directeur général provincial
Province de Hainaut

Je, soussigné Monsieur Sylvain UYSTPRUYST, Directeur général de la Province de Hainaut, déclare avoir reçu en date du 28 novembre 2024, le projet de pacte de majorité présenté par les groupes politiques « PS », « MR » et « Les Engagés ».

Conformément à l'article L2212-39, §2 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, j'ai effectué le contrôle des modalités qui rendent le projet de pacte de majorité recevable.

Sous réserve de contestation, je puis attester que :

- Le projet de pacte comprend l'indication des groupes politiques qui y sont parties ;
- Le projet de pacte comprend l'identité des députés provinciaux ;
- Le projet de pacte présente un tiers minimum de membres du même sexe ;
- Le projet de pacte est signé par l'ensemble des personnes y désignées et par la majorité des membres de chaque groupe politique dont au moins un membre est proposé pour participer au Collège provincial ;
- Le projet de pacte présente un nombre de quatre Députés provinciaux, démontrant ainsi la volonté de réduire d'une unité le nombre de Députés provinciaux présents au sein du Collège provincial, conformément à l'article L2212-40, §1^{er} alinéa 3 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ; cette décision devant être prise et votée par le Conseil provincial.

L'adoption du pacte de majorité ne sera toutefois tranchée que par le Conseil provincial lui-même (après discussions et vote du point porté à l'ordre du jour de la réunion).

Fait à Mons, le 28 novembre 2024.

Le Directeur général provincial,

Sylvain UYSTPRUYST

W W W . H A I N A U T . B E

La Direction Générale Provinciale

Sylvain UYSTPRUYST - Directeur général provincial
Gouvernement provincial : Rue Verte, 13 - 7000 MONS | Tél.: 065 401 760
Delta-Hainaut : Avenue Général de Gaulle, 102 - 7000 MONS | Tél.: 065 382 205
direction.generale@hainaut.be